

de donner un signal clair de la volonté française de maintenir ~~la~~ la stabilité au Rwanda ce pays. car il connaissait la fragilité de la situation rwandaise et il craignait une instabilisation générale de l'ensemble de la région et, notamment, avec le RWANDA et BURUNDI.

Il considérait que l'agression menée par le FPR était une action ultime contre une zone francophone et qu'il convenait de s'y opposer sans cependant pour autant s'engager directement dans le conflit.

un affront personnel...

Il convenait ^{de nos engagements} L'exiguïté du pays commandait une réaction rapide et ce fut donc la décision de déployer deux compagnies et de constituer ainsi le détachement AURVIT.

En complément, il ^{était décidé} ~~avait~~ ~~ou~~ ~~monstré~~ la coopération d'aider le gouvernement rwandais à améliorer la capacité de son armée à s'opposer à l'action du FPR et cette tâche revivait ^{pour le ~~général~~ ~~et~~ ~~le~~ ~~ministre~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~coopération~~} Mais également, et ceci est essentiel, le Président insistait pour que le régime rwandais s'engage dans un processus de démocratisation. ^{Notre présence} ~~le soutien~~ militaire devait donc avoir comme contrepartie une évolution politique dans le sens de l'ouverture.

Et c'est cette politique d'ensemble qui sera maintenue ~~durant toute la période~~ qui s'étend ~~de l'octobre 90 à Août 93.~~

^{Les 15 mois suivants}
Cependant, la situation militaire s'aggravant sur le terrain, une entente actualisée diplomatique soutenue par la France s'est alors développée à partir du printemps 92, centrée sur les négociations d'ARUSHA. Elle aboutit à un cesse le feu sous l'égide des Nations Unies ~~et~~ au déploiement, à l'automne 93, d'une force ~~de~~ l'ONU, la MINUAR. Dès lors, le détachement NOROIT pouvait être retiré tandis que s'achèverait l'opération du même nom.

Il fut clair, durant les trois années que dura NOROIT, que les forces françaises étaient déployées ^{pour aider} ~~à la stabilisation de RWANDA~~ ^{à l'application} ~~de la tactique de FPRV~~ ^{à l'application} ~~de la tactique de FPRV~~. Nos forces ont ainsi été maintenues ^{à Kigali} ~~en solution et l'armée rwandaise~~, pas intervenir dans les combats, jusqu'à ce que la conclusion finale des accords d'Arusha ait permis d'espérer une solution politique à la crise ^{et} en ^{un} ^{temps}, ^{et} ^{les accords d'Arusha} ~~est~~ transférant la responsabilité de la gestion de la crise à la MINUAR, c'est à dire aux

L'attentat du 6 avril 1994, qui provoqua la mort du Président HABYARIMANA, fut le signal de la reprise des contacts entre le FPR et les forces armées rwandaises à KIGALI et autour de la capitale. La décision fut immédiatement prise par les autorités françaises de lancer une opération d'évacuation de nos ressortissants. Il faut rappeler à cet égard que deux avions français avaient été commandés par le FPR le 8 Avril.

Ce fut donc, entre le 9 et le 14 Avril 94 l'opération ANAKYLIS qui débuta par la prise de contrôle de l'aéroport de KIGALI avec l'aide ^{de} ~~des~~ ^{ceux les} éléments du détachement d'assistance militaire qui étaient en core présents au ~~Rwanda~~ RWANDA.

Cette opération, conduite avec des moyens strictement limités ^{500 hommes environ} et devant des conditions très difficiles parce qu'elle dut être réalisée au milieu des combats. Elle permit l'évacuation ^{de} ~~de~~ ²⁰⁰⁰ personnes de 1200 personnes dont 450 français.

Une opération belge, qui avait débuté 36 heures après la nôtre, se poursuivait jusqu'au 16 Avril ainsi qu'il est dit plus loin.

Amoylis fut ainsi une opération très brève
au petit ~~nombre~~ de ses résultats.

Enfin, troisième opération, Turquoise que,
avant le déclenchement des massacres en mai et
juin et la prise de conscience qu'un véritable
génocide se déroulait dans le zone encore
entendue par les restes de l'armée rwandaise,
le Président et le Gouvernement décidèrent de
lancer.

Cette opération, ^{opération humanitaire} ~~opération~~ mettait en œuvre
environ 3000 hommes, fut organisée à partir
du Zaïre entre le 23 Juin et le 21 Août 94,
après qu'une résolution du Conseil de Sécurité
ait autorisé la France à intervenir sous le
chapitre VII.

Cette opération fut ^{comme Amoylis} ~~gérée~~ conduite dans des
conditions très difficiles face aux critiques
quasi-généralisées de la presse française et
internationale et sans le soutien des pays
qui ~~avaient~~ espéraient les moyens utiles. Ce
ne sont en effet que quelques pays francophones
qui ont appuyé l'action de la France et constitué
un remarquable bataillon interopérations.

Après quelques jours d'opération et avant le

revenir à la jure aux Nations Unies.

Durant ces quatre années qui nous ont cherché à intervenir au RWANDA et à suivre la situation dans le regard les grands lieux, les forces françaises ont agi, je le répète, en se conformant strictement aux décisions des autorités politiques. ^{Appuyant en particulier celles des chefs d'opérations} Elles ont démontré leur disponibilité, leur compétence et leur courage. Elles ont toujours respecté la dignité de la personne humaine, apportant chaque fois que c'était possible un réconfort aux populations soumises à la violence, protégeant les prisonniers menacés, soignant blessés et malades avec le service de Santé des Armées et adoucissant les vies.

Ces hommes qui sont intervenus au RWANDA ont le même que ceux qui ont été engagés au Cambodge, en Sarcelle au service en ex. Yougoslavie pour le maintien de la paix et qui ont subi, ici ou là, des faits ~~horribles~~ ^{tristes}. Aucun soldat français n'est indifférent au drame qui s'est joué et continue de se jouer dans ce malheureux pays. Tous ont été horrifiés par

le g n ral et ils en gardent le terrible
souvenir. Ils s'occupaient aussi de munitio
de colares qui franchaient les lacs de Gona
et qu'ils ont du r tirer.

Malis en m me temps, ils ont conscience
qu'en renflouant les Russes, ils ont tout
perdu ^{de la c te de la r gion r gion francise} pour éviter que l'irreparable ne se
produise, ce fut NOROIT, puis, ~~apr s~~ ^{insistent} le
soutirage de vos ressources, ils ont calcul 
  atteindre autant qu'il leur  tait possible
les cons quences de la trag die.

Moi qui fut leur chef durant toutes ces heures,
je tiens   dire ^{effectivement vous} ~~publiquement~~ que les loies
francoises ont  t  dignes de la confiance
de hauts politiques de notre pays et qu'au
travers de celles-ci, elles m ritent la consid ration
des Francais.

~~Quant   moi~~,   titre personnel, ^{que} j'ai  t 
en tant que chef d'Etat lorsque les Ombres le
conseiller militaire des gouvernements qui se
sont succ d s. J'ai ^{donc} particip  aux prises
de d cision souvent difficiles et je ne sens
~~pas~~ militaire, lors la limite des ~~mes~~ attributions
les orientations qui ont  t  r tir es. ^{qu'elles m ritent}

La France n'a pu à aucun moment qu'elle
a joué ni de l'ordonne de ses lois criminelles.

Elle n'est d'abord pas responsable de la
destabilisation de RWANDA et elle a, au
contraire, cherché à prévenir le drame.

La communauté internationale qui prit la
responsabilité de la situation à partir des
accords d'ARUSHA fut ensuite ^{malheureusement} l'incapacité
faute sans doute de l'engagement de ceux qui
s'en sont chargés y contribuer, à empêcher que ne
s'enclenche la tragédie.

Et enfin, le drame s'étant noué, la France
fut seule à intervenir pour tenter d'arrêter
le génocide.

S'il y a eu erreur, ce n'est pas elle le
sien. C'est pourquoi, il faut le dire
clairement, les soupçons que certains cherchent
à faire porter sur elle sont d'une extrême
injustice.

de l'avoir à la fois publiquement et je suis
prêt monterat à répondre aux questions que
vous voulez bien me poser.